
**Évaluation de la conformité —
Exigences pour les organismes
procédant à l’audit et à la certification
des systèmes de management —**

Partie 9:

**Exigences de compétence pour l’audit
et la certification des systèmes de
management anti-corruption**

ISO/IEC TS 17021-9:2016
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4e80d15f-56b0-4bcb-a5bc-a2802d45ca90/iso-iec-ts-17021-9-2016>

*Conformity assessment — Requirements for bodies providing audit
and certification of management systems —*

*Part 9: Competence requirements for auditing and certification of
anti-bribery management systems*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC TS 17021-9:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/de80d15f-56b0-4bcb-a5bc-a2802d45ca90/iso-iec-ts-17021-9-2016>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/IEC 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences de compétences génériques	1
5 Exigences de compétence pour les équipes d'audit de SMAC	2
5.1 Généralités.....	2
5.2 Concepts relatifs à la corruption.....	2
5.3 Contexte de l'organisme.....	3
5.4 Lois, réglementation et autres exigences.....	3
5.5 Évaluation des risques de corruption et diligence raisonnable.....	3
5.6 Risques de corruption.....	3
5.7 Moyens de contrôle anti-corruption.....	3
5.8 Systèmes de management anti-corruption (SMAC).....	3
6 Exigences de compétence pour le personnel conduisant la revue de la demande, celui examinant les rapports d'audits et celui prenant les décisions de certification (autres membres du personnel)	3
6.1 Généralités.....	3
6.2 Concepts relatifs à la corruption.....	3
6.3 Contexte de l'organisme.....	4
Annexe A (informative) Connaissances pour l'audit et la certification des SMAC	5
Bibliographie	6

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

L'ISO/IEC/TS 17021-9 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 278, *Systèmes de management anti-corruption*, et le comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CASCO). Le projet a été soumis aux organismes nationaux de l'ISO et de l'IEC pour vote et a été approuvé par les deux organisations.

La liste de toutes les parties de la série ISO/IEC 17021 peut être trouvée sur le site Internet de l'ISO.

Introduction

Le présent document vient compléter l'ISO/IEC 17021-1. En particulier, il clarifie les exigences concernant les compétences du personnel intervenant dans le processus de certification établies dans l'ISO/IEC 17021-1:2015, Annexe A. Les principes directeurs définis dans l'ISO/IEC 17021-1:2015, Article 4, servent de base aux exigences du présent document.

Les organismes de certification ont la responsabilité envers les parties intéressées, notamment leurs clients et les clients des organismes dont les systèmes de management sont certifiés, de s'assurer que seuls des auditeurs faisant preuve des compétences appropriées sont autorisés à réaliser des audits de systèmes de management anti-corruption (SMAC). L'intention est que tous les auditeurs de SMAC possèdent les compétences génériques décrites dans l'ISO/IEC 17021-1, ainsi que les compétences spécifiques relatives aux SMAC décrites dans le présent document. Les organismes de certification auront à identifier les compétences spécifiques de l'équipe d'audit nécessaires pour le périmètre de chaque audit de SMAC.

Dans le présent document, les formes verbales suivantes sont utilisées:

- «doit» indique une exigence;
- «il convient que» indique une recommandation;
- «peut» indique une permission, une possibilité ou une capacité.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues dans les Directives ISO/IEC, Partie 2.

À des fins de recherche, les utilisateurs sont encouragés à donner leur avis sur le présent document et à indiquer leurs priorités concernant les modifications à apporter aux éditions futures. Cliquer sur le lien ci-dessous pour participer à l'étude en ligne:

<https://www.surveymonkey.com/r/YIQCHGZ>
ISO/IEC TS 17021-9:2016
https://standards.iso.int/standards/sist/de80d15f-56b0-4bcb-a5bc-a2802d45ca90/iso-iec-ts-17021-9-2016

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC TS 17021-9:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/de80d15f-56b0-4bcb-a5bc-a2802d45ca90/iso-iec-ts-17021-9-2016>

Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management —

Partie 9:

Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management anti-corruption

1 Domaine d'application

Le présent document vient en complément des exigences existantes de l'ISO/IEC 17021-1. Il comprend des exigences de compétence spécifiques pour le personnel intervenant dans le processus de certification des systèmes de management anti-corruption (SMAC).

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/IEC 17021-1:2015, *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management — Partie 1: Exigences*

ISO 37001:2016, *Systèmes de management anti-corruption — Exigences et recommandations de mise en oeuvre*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions de l'ISO 37001 et de l'ISO/IEC 17021-1 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp/>.
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.

4 Exigences de compétences génériques

L'organisme de certification doit définir les exigences de compétence pour chaque fonction de certification référencée dans l'ISO/IEC 17021-1:2015, Tableau A.1. Lors de la définition de ces exigences de compétence, l'organisme de certification doit prendre en compte toutes les exigences spécifiées dans l'ISO/IEC 17021-1, ainsi que celles spécifiées dans les [Articles 5](#) et [6](#).

NOTE 1 [L'Annexe A](#) fournit un aperçu des exigences de compétence pour le personnel intervenant dans des fonctions de certification spécifiques.

NOTE 2 Des informations sur les principes d'audit sont fournies dans l'ISO 19011.

5 Exigences de compétence pour les équipes d'audit de SMAC

5.1 Généralités

Tout le personnel intervenant dans un audit de SMAC doit avoir un niveau de compétence incluant les compétences génériques décrites dans l'ISO/IEC 17021-1, comprendre les exigences de l'ISO 37001 et la relation entre ces exigences, et avoir les connaissances relatives aux SMAC décrites en 5.2 à 5.8.

NOTE 1 Il n'est pas nécessaire pour chaque auditeur de l'équipe d'audit d'avoir les mêmes compétences. En revanche, les compétences collectives de l'équipe d'audit doivent être suffisantes pour atteindre les objectifs de l'audit.

5.2 Concepts relatifs à la corruption

5.2.1 L'équipe d'audit doit connaître les concepts relatifs à la corruption, a minima:

- a) les paiements directs et indirects;
- b) les paiements de facilitation;
- c) les bénéfices ou avantages non financiers (par exemple, bénéfices ou opportunités pour des membres de la famille);
- d) les conflits d'intérêts.

5.2.2 L'équipe d'audit doit connaître les risques de corruption associés à des tiers, tels que les agents publics, les agents, les consultants, les sous-traitants, la famille ou les relations.

5.2.3 L'équipe d'audit doit connaître les scénarios de corruption relatifs au moins à ce qui suit:

- a) le personnel, le recrutement, l'embauche et la rémunération;
- b) les activités commerciales;
- c) les déplacements, les cadeaux et les marques d'hospitalité;
- d) les dons et le mécénat;
- e) les achats et les contrats;
- f) les ventes et le marketing;
- g) la fabrication et la chaîne d'approvisionnement;
- h) les processus externalisés;
- i) les fusions et les acquisitions.

5.2.4 L'équipe d'audit doit connaître les indicateurs de corruption (signaux d'alertes).

NOTE Des listes d'indicateurs de corruption (signaux d'alertes) sont disponibles, par exemple, auprès de la Chambre de commerce internationale (ICC), de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et de la Banque mondiale.

5.2.5 L'équipe d'audit doit connaître les moyens de contrôle utilisés pour prévenir, détecter et lutter contre la corruption, ainsi que les conséquences en cas de moyens de contrôle inadéquats ou absents.

5.3 Contexte de l'organisme

5.3.1 L'équipe d'audit doit connaître le contexte dans lequel l'organisme opère, notamment les exigences décrites à [l'Article 4](#) de l'ISO 37001:2016.

5.3.2 L'équipe d'audit doit posséder les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour réaliser des recherches indépendantes concernant l'organisme afin d'identifier et de comprendre, par exemple, des allégations ou des problèmes récents de corruption, les risques de corruption liés au secteur, ou les niveaux d'interaction avec le gouvernement ou les autorités réglementaires.

5.3.3 L'équipe d'audit doit connaître les structures des entreprises, par exemple les fusions et les acquisitions, les entreprises communes et les véhicules d'investissement.

5.4 Lois, réglementation et autres exigences

L'équipe d'audit doit posséder les connaissances nécessaires pour déterminer si les procédures d'un organisme pour identifier et évaluer sa conformité aux exigences légales applicables et aux autres exigences applicables à son système de management anti-corruption, sont adéquates et mises en œuvre.

5.5 Évaluation des risques de corruption et diligence raisonnable

L'équipe d'audit doit savoir comment les évaluations des risques de corruption décrites dans l'ISO 37001:2016, 4.5, sont réalisées, en incluant la compréhension des différentes méthodes et des limites et difficultés qui y sont associées, ainsi qu'une compréhension de la diligence raisonnable (ISO 37001:2016, 8.2) et des risques de corruption liés aux partenaires commerciaux (ISO 37001:2016, 8.5).

5.6 Risques de corruption

L'équipe d'audit doit connaître les méthodes et avoir le savoir-faire permettant d'évaluer et de contrôler les risques de corruption qui sont décrits dans l'ISO 37001:2016, Articles 7 et 8.

5.7 Moyens de contrôle anti-corruption

L'équipe d'audit doit posséder les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour concevoir et évaluer les moyens de contrôle anti-corruption et enquêter sur la corruption.

5.8 Systèmes de management anti-corruption (SMAC)

L'équipe d'audit doit posséder les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour concevoir ou mettre en œuvre un SMAC ou un système similaire de management de la conformité ou de contrôle interne.

6 Exigences de compétence pour le personnel conduisant la revue de la demande, celui examinant les rapports d'audits et celui prenant les décisions de certification (autres membres du personnel)

6.1 Généralités

Les autres membres du personnel doivent avoir les compétences génériques décrites dans l'ISO/IEC 17021-1, comprendre les exigences de l'ISO 37001 et la relation entre ces exigences, et avoir les connaissances relatives aux SMAC décrites en [6.2](#) et [6.3](#).

6.2 Concepts relatifs à la corruption

Les autres membres du personnel doivent connaître les concepts et les risques en matière de corruption.